

Image not found or type unknown



Separation bien immobilier

Par **JULITOM**, le **05/11/2009** à **22:28**

Bonjour,rnrnMon beau-frère est séparé de sa compagne depuis 2 ans et ils ont acquis une maison ensemble. Le bien immobilier était en vente mais sans acquéreur depuis 2 ans. Ils cohabitent depuis ne pouvant faire face en plus de l'échéance à un loyer. Il a aujourd'hui refait sa vie et sa nouvelle compagne souhaiterait racheter la part de son ex. Juridiquement comment cela peut il se passer? Est-il nécessaire qu'ils refassent un emprunt sur la valeur actuelle du bien pour lequel il a un encours de crédit depuis 5 ans (et qui a pris de la valeur)? N'est-il pas possible de faire un acte notarié avec cessation de part et acquisition. Puis un remboursement anticipé de son prêt avec avenant à son prêt immobilier? et que sa nvelle compagne fasse un prêt immobilier pour achat de parts?rnMerci de vos conseils.rnCordialement

Par **jeetendra**, le **06/11/2009** à **08:28**

CHAMBRE DES NOTAIRES DE VERSAILLESrn40 avenue de ParisrnB.P. 832rn78008
VERSAILLES CEDEXrnTél : 01 39 50 01 75 - Fax : 01 39 02 38 44rnE-Mail : chambre-versailles@notaires.fr
rnBonjour, contactez la Chambre Départementale des Notaires des Yvelines à Versailles, ils tiennent des consultations juridiques à l'attention des particuliers, ils vous renseigneront efficacement relativement à votre question, visitez leur site internet : www.chambre-versailles.notaires.fr bonne journée à vous.